

## Recherches sociographiques



# La sociabilité masculine dans les groupes de loisir

David Rompré

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056710ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056710ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rompré, D. (1992). La sociabilité masculine dans les groupes de loisir. *Recherches sociographiques*, 33(3), 445–462. <https://doi.org/10.7202/056710ar>

Résumé de l'article

Les recherches de l'auteur gravitent autour de deux pôles, les loisirs et les associations. Constatant que l'un et l'autre phénomènes prennent une ampleur de plus en plus grande dans la société il fait l'hypothèse que leur étude devrait conduire à une meilleure compréhension des formes de sociabilité. Des entrevues auprès de membres de diverses associations de loisir au Saguenay-Lac St-Jean, lui ont permis d'une part de repérer les types de sociabilité masculine qui s'y rencontrent, et de mieux comprendre d'autre part comment, dans ces groupes communautaires ou ludico-sportifs, le travail s'associait pour ainsi dire à la détente dans une logique de participation et d'identification.

## LA SOCIABILITÉ MASCULINE DANS LES GROUPES DE LOISIR\*

David ROMPRÉ

Les recherches de l'auteur gravitent autour de deux pôles, les loisirs et les associations. Constatant que l'un et l'autre phénomènes prennent une ampleur de plus en plus grande dans la société il fait l'hypothèse que leur étude devrait conduire à une meilleure compréhension des formes de sociabilité. Des entrevues auprès de membres de diverses associations de loisir au Saguenay-Lac St-Jean, lui ont permis d'une part de repérer les types de sociabilité masculine qui s'y rencontrent, et de mieux comprendre d'autre part comment, dans ces groupes communautaires ou ludico-sportifs, le travail s'associait pour ainsi dire à la détente dans une logique de participation et d'identification.

Dans la mare d'ouvrages déplorant les méfaits de l'individualisme contemporain au sein des sociétés occidentales, les travaux portant sur l'associationnisme constituent sans doute le pavé le plus dérangent. Ceux qui voient partout des gens en train de réaliser ce contre quoi TOCQUEVILLE avait mis en garde auront probablement à changer de lunettes, ou bien à mieux comprendre — comme d'autres le font — la métamorphose de l'individualisme moderne (BONNY, 1988). Quoi qu'il en soit, le fait est qu'au Québec plus de 30 000 associations furent créées entre 1972 et 1989; 24 512 étaient recensées en 1989 (LANGLOIS, 1990).

Selon FORTIN (1991), ces groupes associatifs peuvent être réduits à trois types : les groupes de loisir, les groupes politiques et les groupes d'entraide. Ils supposent trois modes de participation reposant respectivement sur un principe immanent,

---

\* Cet article est la mise en relief d'une partie des observations faites par Andrée FORTIN et David ROMPRÉ lors de leur recherche *Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, menée au Département de sociologie de l'Université Laval en 1991 avec l'appui financier de SOREP et du C.R.S.H.

structurel ou accidentel d'adhésion, entretiennent, dans le même ordre, une sociabilité traditionnelle, moderne et postmoderne mettant en jeu des formes distinctes de solidarité (mécanique, organique, moléculaire), et poursuivent des fins différentes (ludiques, altruistes, individualistes). Les statistiques de LANGLOIS, par ailleurs, nous disent que les trois quarts des associations québécoises actives présentement ont en commun d'être axées principalement sur le plaisir d'être ensemble. Les groupes de loisir seraient donc les plus populaires. Le présent article se veut une analyse de ces derniers centrée surtout sur la sociabilité qui s'y vit. La sociabilité féminine ayant été l'objet d'une recherche antérieure (FORTIN *et al.*, 1987), seules les relations entre les hommes sont ici considérées.

### *Hétérogénéité des groupes de loisir*

Le matériel recueilli au «Royaume du Saguenay» dans une cinquantaine d'entrevues auprès de membres actifs permet de classer les associations de loisir<sup>1</sup> comme suit:

- les *spécialisées* (16) dont les activités s'associent à la pratique d'un jeu ou d'un sport (ligues de quilles, club de golf, club de scrabble);
- les *générales* (15) où plusieurs activités de loisir sont offertes aux membres (club récréatif, club de retraités, club de campeurs);
- les *multifonctionnelles* (18) qui offrent des loisirs à leurs membres tout en étant, et c'est ce qui les distingue des autres, impliquées dans diverses «œuvres» de bienfaisance (Lions, Chevaliers de Colomb, Aramis).

À cette première classification, il est tentant d'en intégrer une autre basée sur le degré de formalité, lequel pourrait être nul ou élevé selon qu'il y aurait exigence d'une carte de membre, existence d'un système de ballottage ou de procédures définies d'expulsion. L'intuition voulait que plus une association était diversifiée, plus elle tendait vers la formalisation: la ligue de sport informelle, le club social formel. Or dans la réalité, ce n'est pas aussi simple (ni aussi compliqué), car du simple fait de durer dans le temps, de se maintenir, une association, qu'elle soit spécialisée ou multifonctionnelle, n'est jamais totalement informelle. Une structure minimale a semblé partout requise, et il y aurait une tendance à la formalisation de plus en plus poussée avec le temps. L'exemple type serait celui de cette simple association d'amis aimant pratiquer la «balle molle», et s'étant donné les moyens de le faire (aménagement de *leur* terrain de balle), qui se transforma en organisme de gestion responsable du financement et de l'occupation maximale *du* terrain devenu service à la communauté. De plus, certains membres ont dit que les «formalités» arrivaient en même temps que le «trouble» alors que les organisateurs, présidents, etc. (surreprésentés, il est vrai, dans notre échantillon), vantaient cet aspect.

---

1. La liste complète des associations visitées de même que l'énumération de leurs activités apparaissent en annexe.

La taille varie beaucoup d'une association à l'autre : de quelques membres parfois (dégustateurs de vin) à plusieurs centaines (association de chasse et pêche). Ici également les corrélations sont difficiles puisqu'il existe aussi bien de grosses que de petites associations « spécialisées » (chorale, club de golf), de même chez les « générales » (Légion canadienne, clubs récréatifs) et les « multifonctionnelles » (Moose, Lions). D'autres associations, par ailleurs, sont liées à des compagnies (Price, CN, Alcan) dont elles reçoivent des fonds pour financer une part de leurs activités.

### *L'adhésion à une association de loisir*

Il n'est pas question ici de faire l'énumération de tous les motifs d'adhésion relevés, mais de voir si des constantes ressortent et s'il y a des familles de motifs correspondant à un type d'association de loisir. D'abord, et c'était prévisible, notons que les membres « ordinaires » disent s'associer surtout pour le plaisir de pratiquer une activité ludique ou sportive dont ils savent qu'elle attire une clientèle ayant le même penchant qu'eux pour le sport ou le jeu en question. Par contre, il arrive aussi que les plus prompts ou les plus aptes à s'engager, c'est-à-dire à prendre des responsabilités au sein d'une association et à organiser diverses activités, soient tout à fait à l'aise dans ce type d'association. Pour eux le loisir recherché prend une autre valeur, bien que l'aspect convivial demeure présent. En somme, les raisons pour lesquelles les hommes se regroupent volontairement impliquent toujours un désir de sociabilité, de « faire du social » ; les uns par ce que nous avons appelé le « travail associatif », les autres par le jeu ou la compétition sportive. Nous reviendrons plus loin sur la question du « travail de loisir ». Pour l'instant, tentons de voir un peu plus clair quant aux motifs d'adhésion en considérant les formes de sociabilité.

L'interprétation centrée sur la dynamique du don (MAUSS, 1950) est généralement éclairante : en donnant de son temps et de ses énergies à une association qui en demande, la personne obtient en retour soit l'accès à un cadre symbolique où son expressivité est stimulée et reconnue par le groupe, soit, de façon plus instrumentale, la possibilité de s'autovaloriser. Or, il nous a paru possible de comprendre ce qui pousse les hommes à se joindre à une association de loisir à partir de la représentation qu'ils s'en font du point de vue de la sociabilité. Deux catégories de témoignages ont pu se dégager : 1- ceux qui tenaient pour une fin la sociabilité dans les loisirs ; 2- ceux qui la tenaient pour un moyen. Nous appellerons la première « sociabilité finale », la seconde « sociabilité efficiente »<sup>2</sup>.

La sociabilité finale renvoie au fait que pour plusieurs les activités de l'association sont accessoires puisque leur intérêt premier réside dans les rencontres, dans l'échange avec autrui.

---

2. Ces deux catégories sont idéaltypiques et dans la réalité les associations ne se laissent pas départager toujours aussi facilement.

[...] Là tu te fais des amis. Tu penses plus à tes problèmes. [...] Du social. Je voulais faire beaucoup de social.

J'ai fait beaucoup de bénévolat, ces choses-là. Moi j'aime ça, j'aime ça être avec du monde.

Il y a des gens qui viennent au bar du Club même s'ils ne jouent pas. Ils savent qu'une telle personne qui est leur ami est là, et ils viennent la rencontrer.

C'est un grand social. Moi je viens ici tous les soirs. Tous les soirs. Même si je ne joue pas.

La sociabilité efficiente, celle qui n'est qu'un prétexte, traduit des comportements dont il ressort que les membres utilisent le groupe davantage pour réaliser leur ambition (personnelle, organisationnelle ou oblatrice) que pour l'expérience sociale.

Pas d'amis dans le C.A., pas tellement, c'est vraiment par affaire et par bénévolat [...] Y a pas de prolongement social.

Pis ce que je retire du Club, je pense que c'est une œuvre qui est humanitaire. On aide les personnes défavorisées de la Baie, pis je pense que c'est une activité qui vaut la peine.

Il y a tout un but commun [...] c'est de servir la communauté. On est tous là pour aider; il n'y a pas un élu qui est là juste pour le social; il est là pour faire des campagnes de financement, pour aider les gens.

C'est d'abord le goût de la nature, définitivement.

Si l'on met en rapport ces deux formes de sociabilité avec les trois types d'associations observés, une tendance se dégage qu'il serait possible de formuler comme suit: en étant membre d'une association multifonctionnelle, un homme est plus porté à concevoir la sociabilité qui s'y manifeste comme un moyen; par contre, s'il fait partie d'un groupe ludico-sportif (les deux sous-catégories fusionnées), il aura plutôt tendance à considérer la sociabilité qu'on y vit comme une fin, un objectif en soi, *a fortiori* s'il s'agit d'une association spécialisée. Donc:

|                                |       |                        |
|--------------------------------|-------|------------------------|
| association multifonctionnelle | ⟨ = ⟩ | sociabilité efficiente |
| association ludico-sportive    | ⟨ = ⟩ | sociabilité finale     |
| association spécialisée        | ⟨ = ⟩ | sociabilité finale     |

Traduite en motifs d'adhésion, cette relation indique que les hommes rencontrés étaient devenus membres d'une association de loisir surtout dans le but d'aider la communauté (œuvres) ou de participer à son organisation lorsque cette association était multifonctionnelle (Chevaliers de Colomb, Lions, Élans), alors que, si elle était générale ou spécialisée, leur intérêt tenait davantage à l'attrait et à l'importance que représentait pour eux la possibilité de fraterniser dans un groupe convivial.

Lorsque les associations sont plutôt de type multifonctionnel, la sociabilité qu'on y trouve sert plutôt à légitimer des rapports interindividuels en les orientant vers une action (une cause) qui n'a pas officiellement pour but le maintien ou le dépassement de la cordialité, de la vivacité interactive puisque le plaisir individuel n'est pas directement fonction de la joie d'autrui. Le regroupement agit alors comme un levier afin d'atteindre des objectifs hors de portée pour une personne seule. Bien sûr la dimension sociale n'est pas éludée, mais la primauté semble plus ou moins consciem-

ment accordée aux possibles engendrés par le groupe plutôt qu'à la mise en scène de manifestations d'amitié. Nos informateurs trouvaient plus de sens à la mise en commun des compétences individuelles, dans un temps et un lieu donnés, en vue d'une finalité « hors du cercle », que dans la reproduction d'un « climat chaud » à l'intérieur duquel ils prendraient plaisir à socialiser périodiquement. En ce sens, il est assez compréhensible de voir se tisser un lien entre la sociabilité efficiente et ce type d'association de loisirs.

Dans le cas des associations générales et spécialisées, que nous appelons aussi ludico-sportives, la dynamique est inverse. La sociabilité qui y joue a pratiquement sa propre signification, son propre contenu, elle n'y est pas accessoire; elle est ce pourquoi le groupe a été pensé et créé. Bien qu'actualisé par des pratiques ludiques ou sportives plus ou moins prises au sérieux du point de vue de la compétition, le désir d'échanger avec autrui est le sens, et le centre, de l'association. Or si, au surplus, autre chose est réalisée dans ou sous l'effet de cette sociabilité finale, nos informateurs disent ne pas s'en formaliser outre mesure puisque la sérénité du groupe ne saurait être perturbée par le déploiement des capacités ou des mérites d'un ou de quelques membres. Ce côté « abstrait » (SIMMEL, 1949) de l'association est surtout le propre des associations générales.

Les associations spécialisées de loisir sont particulièrement intéressantes parce que contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, c'est en elles que la sociabilité finale est la plus présente. Il aurait été en effet légitime de supposer qu'une finalité autre que la pratique de l'unique activité réunissant les hommes n'ait pas préséance dans ces associations. Comment expliquer cet élément imprévu? Nous pensons, à la lumière de nos entretiens, que cela tient au fait que ce n'est pas tant le plaisir procuré par la pratique du sport ou du jeu qui grise au départ les membres que la conscience qu'ils ont d'appartenir à un groupe défini comme référence, étiqueté comme haut lieu de l'activité en question. C'est pourquoi, bien qu'une sous-culture enrobe pour ainsi dire le passe-temps choisi (dards, quilles, golf, voile...) avec tout ce qu'elle peut contenir de conseils techniques formateurs, le groupe est très tôt pris en considération comme cadre de sociabilité; il est la condition de ce qui permet une identification, donne un sens. Par exemple quand un membre joue aux quilles, outre son plaisir à faire des abats et la bonne entente avec ses pairs, c'est la reconnaissance de ceux-ci qu'il cherche car la cordialité et la réciprocité de leurs rapports scellent son appartenance à un groupe d'authentiques quilleurs (puisque c'est l'unique activité du groupe). En somme, il affectionnera autant, sinon plus, son statut de quilleur que l'action de quiller, sachant qu'on peut jouer aux quilles sans être nécessairement un « vrai quilleur ». La sociabilité finale lui donne à penser qu'il est un quilleur; cela fonde son identité (une de plus ou la seule selon le cas). Enfin, par effet dialectique, ce membre prendra par la suite de plus en plus de plaisir à jouer aux quilles du fait de son adhésion à la ligue. Ainsi, dans cette quête de relations sociales, l'aspect instrumental non seulement est-il secondaire, mais encore, il ne se réduit pas au simple désir de se bâtir un capital social (LEVASSEUR et BOULANGER, 1990).

Désirer tisser des liens d'amitié, appartenir à un groupe convivial, « se créer des opportunités » pour reprendre l'expression d'un de nos informateurs, pratiquer son sport favori avec d'autres, voilà donc ce qui est en jeu dans l'adhésion à un groupe de loisir. Or, cette association implique une dimension moins évidente et qui peut paraître paradoxale : le travail.

### *Associer travail et loisirs*

Une association de loisir, même si elle est de type spécialisé, est une organisation, et qui dit organisation, dit travail d'organisation. Telle relation peut sembler contradictoire, mais pour plusieurs le loisir prenait réellement cette forme.

Chacun prend ses responsabilités bien à cœur [...] Il y a beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

On parle généralement de bénévolat. Or ce concept est très extensif ; on y inclut aussi bien la participation à un conseil d'administration que le fait d'être délégué syndical ou d'organiser des soupers-bénéfices pour les enfants handicapés ou un tournoi sportif. Pour y voir clair, nous dissociérons le travail dans la communauté, bénévolat au sens strict, du travail associatif effectué dans le cadre d'une association. Ne pas oublier cependant que nos informateurs utilisent le terme « bénévolat » dans les deux sens, et que dans chaque cas, il y a l'idée de don et d'engagement.

Moi je trouve qu'un bénévolat, c'est un engagement. Quand tu veux pas en faire, tu donnes ta place au lieu de critiquer.

L'organisation a ses exigences, et quelqu'un qui a du potentiel atteint très vite les postes de responsabilité dans une association. Certaines, de par leurs règlements, doivent renouveler fréquemment leur personnel de direction, ce qui fait que parfois le président n'est pas bien au courant de tous les dossiers, mais de toutes façons, les énergies et les compétences sont toujours en demande, et ceux qui en ont aiment les mettre en usage.

Automatiquement j'avais le goût, avec mon expérience chez les scouts, de travailler dans l'organisation...

Je m'occupe de toutes sortes d'affaires, toutes sortes de bébélles. Quand il a quelque chose à partir, il me le demande.

J'ai toujours été un gars qui a aimé travailler dans les organismes.

Ça devient une passion à un moment donné.

Cela n'empêche pas que les carriéristes soient redoutés ; mais souvent ils sont inévitables en raison de la rareté des compétences.

Et puis il y en a un autre [président], lui pis sa femme, on jurerait vraiment que c'est à eux autres qu'appartient la salle. C'est des gens qui sont ben dévoués par exemple, mais seulement qu'ils sont empereurs pas mal!

— Il y a un dictateur. [...] Personne veut l'avoir mais il est toujours là.

— On s'en accommode.

— C'est un bon dictateur.

— Au début, il fallait le surveiller plus.

Dans certains cas apparaissent de véritables « carrières associatives » chez des hommes qui passent d'une association à l'autre au fil des ans et de leur cycle de vie. (Ambulance St-Jean, Club social, association de retraités ou d'âge d'or, association écologiste, etc.) Parfois même le passage se fait non seulement d'une association à l'autre, mais d'un type d'association à un autre. Ainsi, à mesure qu'ils vieillissent, certains se retirent des sports, pour se consacrer un certain temps soit à l'entraînement (*coaching*), soit à une association multifonctionnelle: un informateur a fait ce passage tandis qu'un autre l'envisage explicitement.

Quand on dépasse 40 ans, on devient plus pantouflard.

L'expérience organisationnelle acquise dans un secteur quelconque du monde associatif peut être mise à profit dans un autre, et il n'est pas exceptionnel que des responsables soient recrutés directement, en tant que responsables, dans la mesure où ils sont connus pour détenir cette compétence et cette expérience. De plus, ceux qui accèdent aux postes de responsabilité le font souvent très rapidement, après seulement deux ou trois ans.

Ils savaient que j'étais organisateur un peu. Ça fait que mon cousin de Jonquière me demande de partir la loge ici...

Ils nous détectent, c'est pas long. [...] À la fin de l'année, ils ont dit: toi, t'es capable!

Si cela se comprend facilement pour les associations de petite taille, comme les clubs Lions où le règlement oblige en outre la rotation des tâches, c'est plus surprenant dans les associations de quelques centaines de membres. L'offre de compétences rencontre-t-elle la demande? En fait, le travail associatif est très exigeant. Ces exigences sont de plusieurs ordres: temps, bien sûr, mais aussi, argent, motivation; et puis il faut être prêt à affronter la critique.

Les membres du conseil d'administration, ou en général les responsables des clubs et associations, consacrent un très grand nombre d'heures par semaine à leurs tâches. Une vingtaine d'heures n'est pas rare: de 20 à 30 heures, nous dit un membre du club Élan; de 45 à 50 heures par semaine, mentionne un retraité de l'Alcan. À ce rythme, le travail associatif devient un véritable travail, non rémunéré. Le grand nombre d'heures en jeu explique en partie les difficultés de recrutement pour ces postes et le fait qu'on ait recours à la sollicitation directe pour les combler. Par ailleurs, la question de la disponibilité est-elle une fausse question? Ne faut-il pas aussi tenir compte de la motivation?

Remarque, je dis que les gens sont affairés, je devrais pas dire ça, parce que la plupart des gens qu'on retrouve dans les clubs Optimistes, c'est tous des gens qui auraient pas le temps. [...] Moi, juste pour te donner un exemple, de ce temps-ci, je dois faire en moyenne, par semaine, pour mon travail, alentour de 75-80 heures. Ça fait qu'il m'en reste plus ben-ben des heures pour mettre dans l'Optimiste, puis pour mettre ailleurs, mais je trouve le moyen de mettre de l'Optimiste à travers cela.

Moi j'ai été obligé d'arrêter un peu mes implications; si je continuerais, j'irais partout. Excepté qu'ici [au travail], ça me prend de la disponibilité pour la clientèle, puis le soir, on a souvent des soupers à assister.



Le nombre d'heures exigées par les postes de direction en fait des tâches qui conviennent à ceux qui n'ont pas de jeunes enfants, aux retraités ou préretraités qui souhaitent demeurer actifs. Un ancien employé de Price, par exemple, dit être soucieux de « donner une part juste » de son temps au club, tout en se gardant la plus grande partie. Par ailleurs, si le travail associatif est du travail non payé, cela suppose que les gens aient une autre source de revenu. Ce genre de travail peut même entraîner des coûts pour le bénévole.

Quand j'ai pris ma plus jeune —je l'ai adoptée à 40 jours—, je devais me trouver une gardienne. Quand on fait du bénévolat, c'est pas rien que notre temps que l'on donne, c'est aussi notre argent.

L'association ne profite pas que des compétences personnelles de ses membres. Leurs ressources diverses, leurs réseaux de parents ou d'amis peuvent aussi être mis à profit. Par exemple un membre d'une chorale, directeur d'école, explique mettre à la disposition de sa chorale des classes de son école pour les pratiques : plusieurs locaux étant disponibles simultanément, les différentes sections de la chorale peuvent répéter en même temps leurs parties respectives. Alors que si la chorale se fiait seulement à ce à quoi elle a droit en vertu de son accréditation à la ville, elle aurait un seul local. Autre exemple : un homme a été recruté en tant qu'intermédiaire entre un beau-frère membre de l'exécutif et un frère disposant d'un camion dont l'association avait besoin.

Si l'on considère la liste des exigences, on se demande ce qui peut motiver certaines personnes à s'engager de la sorte dans le travail associatif. Il faut qu'il soit porteur de gratifications personnelles. Certains en retirent un enrichissement, un changement personnel, d'autres acquièrent de nouvelles compétences.

Aux personnes âgées, on donne pas d'argent, on donne du temps, puis on aime ça. On a ben du plaisir. On aime beaucoup ça. C'est sûr qu'il y a des gens qui sont très « social », qui le seront toujours [...] mais pour la plupart je dirais, pour la plupart qui font ça, ça leur ouvre effectivement, ça change un petit peu leur vie. [...] Tu deviens... tu deviens... ça change. C'est mon cas personnellement.

On diversifie nos activités en masse. [...] On va dans les foyers de vieillards, pour donner des démonstrations de zoothérapie. [...] Quand tu vois des vieilles pleurer [devant] des animaux, tu vois qu'ils manquent de quoi, en maudit. Quand tu vois ça, après ça t'es plus encouragé à aider. [...] Puis ceux-là qui sont intéressés à s'impliquer, ils [...] vont apprendre des choses. Moi j'ai appris beaucoup.

Partager de l'expérience, mais surtout aussi pour prendre de l'expérience.

Le travail associatif est effectué « bénévolement » au sens où il n'est pas rémunéré. Cependant, quand l'association grossit<sup>3</sup>, elle peut avoir besoin d'engager des

3. Dans les grosses associations, de chasse et pêche notamment, on est obligé d'avoir recours à des permanents qui, en plus, doivent prendre en charge la formation des bénévoles. Or, ces permanents se sentent plus près de ceux d'autres associations qui partagent les mêmes problèmes qu'avec les bénévoles de leur propre association. De là l'apparition de certaines frictions. Ceci dit, les permanents sont d'anciens bénévoles de l'association qui les emploie ou d'autres.

permanents. On entre alors dans une logique d'institutionnalisation marquée par la croissance, des crises de croissance et la bureaucratisation. C'est ainsi que plutôt que de croître, certaines associations préfèrent se scinder, former une nouvelle succursale ou loge.

Cette dimension organisationnelle au sein des groupes de loisir, bien qu'intéressante, n'est pas toutefois ce sur quoi nous voulons insister. Rappelons seulement qu'en tant qu'organisations structurées, certaines associations supposaient la présence de quelques responsables plus « actifs » que les autres membres, mais dont les actions bénévoles ne doivent pas, toutefois, être vues comme du pur altruisme, et des relations de pouvoir. Par ailleurs, et c'est ce qui nous a intéressé, qu'un membre ordinaire aussi intègre du travail à ses loisirs, comme de nombreux informateurs nous l'ont expliqué, voilà qui dévoile la sociabilité masculine de loisir sous un nouveau jour.

#### *Travail associatif et cadres de sociabilité*

Les groupes de loisir font habituellement penser à une soupape conçue dans le but de permettre aux gens de décompresser, soit par le biais de rituels de détente, soit par celui de compétitions ludiques ou sportives dont le mérite est de distraire. Évidemment, cette caractéristique se retrouvait chez les associations étudiées. Mais il y avait plus, car nos informateurs auraient pu décompresser seuls ou, du moins, sans l'intermédiaire d'une structure formelle. Ils disaient vouloir se distraire et rompre avec le train-train de leur vie active. Cependant, il semble que cette rupture implique une complémentarité puisque le travail n'est pas exclu des loisirs. Autrement dit, ils ne s'abandonnaient pas uniquement au repos ou à une dépense énergétique strictement sportive. Que leur apportait réellement l'association ? L'analyse de l'élément « travail » comme mode de participation nous aidera à préciser cette question.

Il semble que l'association de loisir, générale ou spécialisée, surtout quand elle est multifonctionnelle, agisse comme lieu de synthèse, et même de dépassement, de réalités culturellement antithétiques : le travail et le loisir. Le procès de conciliation n'est toutefois pas simplement quantitatif : être plusieurs pour s'amuser ou échanger n'est pas suffisant ; il est davantage qualitatif, car le cadre restreint qu'est l'association favorise l'apparition d'une sociabilité génératrice non seulement d'une relative sécurité dans les échanges (au sens goffmanien de prévisibilité d'autrui), mais aussi d'une complicité, d'une connivence issue de l'intérêt partagé pour les pratiques organisationnelles ou ludiques en tant que telles. Le dépassement de la contradiction travail-loisir implique une participation, laquelle est un euphémisme employé pour désigner un travail et, en même temps, un terme fort pour masquer le besoin de la présence d'autrui. Bref, par le biais de l'association de loisir se manifeste un désir d'agir, de travailler dans un environnement qui ne constitue pas un lieu de travail proprement dit et qui nécessite une collaboration, celle-ci étant obtenue par la possibilité offerte aux membres d'influencer le cours des choses, et favorisée par un

«support» matériel. Or, de quelle nature est ce lieu justement ? et qu'est-ce qui lui permet de créer cette sociabilité complémentaire tant recherchée ?

Le «local», comme cadre de sociabilité autorisant le membre actif à se reconnaître chez lui et à être reconnu par les autres à la mesure de ses apports, joue un rôle important à cet égard. Le lieu de réunion ou le lieu officiel d'un loisir est un endroit de sociabilité privé-collectif. Les membres s'y rendent (parfois pour jouer, parfois pour travailler, parfois encore pour ne rien faire) et ce n'est qu'une fois sur place que la dynamique d'implication / identification prend toute son ampleur. Ils s'y trouvent «chez eux», reconnaissent une culture dans laquelle ils se projettent et qu'ils enrichissent (apport de nouveaux trucs, informations, renseignements, trouvailles, modes de financement, etc.). S'ils y travaillent, c'est en sachant qu'ils le font aussi pour eux-mêmes puisque le groupe est une part d'eux-mêmes.

Ils ont du plaisir à travailler, malgré les efforts et les contraintes, parce qu'ils sont enthousiastes, ce qui est rendu possible par la nature et la structure des rapports interindividuels au sein du groupe (sentiment de responsabilité, entraide, prévisibilité d'autrui, ambiance ludique). En ce sens, le local est un lieu privé. Le membre se reconnaît et s'apprécie dans le travail qu'il effectue au sein du groupe, d'autant que son travail est visible matériellement (rénovation, entretien, amélioration, etc.). Mais à la différence de l'individu qui travaille «sur son chalet», l'associé jouit de la reconnaissance dont les autres membres lui font part. Quelqu'un qui rénove sa maison pourra jouir de la reconnaissance sociale de ses voisins, des gens de son quartier certes ; mais la reconnaissance des membres sera plus marquante parce qu'elle provient d'amis, de pairs, de complices.

Autrement dit, le local<sup>4</sup> donne la possibilité au travail associatif d'être plaisant, agréable (ou tout simplement de ne pas être perçu comme un travail) parce qu'il y a renforcement positif de celui qui s'implique dans son aménagement ou dans l'organisation d'activités qui s'y déroulent. En ce sens, le local est un espace collectif de sociabilité. Tous sont membres égaux, c'est-à-dire que chacun y est chez lui, actif ou passif, mais celui qui joue du marteau aura en plus le plaisir d'être apprécié directement. Il se sentira valorisé, bien sûr, mais le plus important pour lui c'est d'y trouver une coïncidence entre les attentes du groupe et ses projets, ses actions. Il ne considérera pas son ouvrage comme du travail. Outre donc le sentiment d'appartenance et de solidarité qu'il symbolise comme espace de sociabilité, il ne ferme pas la porte à l'individualité et permet à des membres besogneux d'être appréciés sans

4. Les locaux d'association consolident les sentiments d'appartenance à l'association, les solidarités. Soulignons toutefois que les quelques associations qui n'ont pas de local, les Lions par exemple, recrutent dans les classes aisées. On aurait ici un phénomène analogue aux réseaux «déterritorialisés» des professionnels observés dans une recherche sur les réseaux informels (FORTIN *et al.*, 1987). L'association de loisir (ludico-sportif), comme le réseau de type clan, est liée à un espace (quartier, local) ; l'association de loisir (service), comme les réseaux basés sur le couple, l'est davantage à la profession de l'homme et déterritorialisée.

porter ombrage au groupe, à l'association, puisque l'activité ou le travail individuel n'a de sens qu'en autant qu'il est fait pour le groupe et dans le local (ou l'équivalent).

Mais il y a un risque à cette liaison travail-loisir. En effet, la porte menace de s'ouvrir sur ce qu'on peut appeler « l'association ostentatoire ». On peut distinguer deux formes d'ostentation. L'une sera tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire que faute de pouvoir se distinguer par son travail (dans le domaine public, économique) et plafonnant dans une possible consommation ostentatoire, le membre d'une association peut se servir de celle-ci pour améliorer son image. Il aura la tentation de faire valoir son appartenance comme une distinction sociale et d'exhiber, pour ainsi dire, sa carte de membre au même titre que sa piscine ou sa motoneige. D'ailleurs, quelques informateurs ont dit devoir supporter ce type de pédanterie. C'est l'application à l'associationnisme de l'idée riesmannienne de « hiérarchisation par le loisir »<sup>5</sup>. L'autre forme d'ostentation, plus importante à notre avis, se situe à l'interne. En fait, celui qui se dépense beaucoup (en travaillant, en bricolant, en organisant, en jouant gagnant, etc.) risque non seulement de se démarquer comme individu et de capitaliser égoïstement sur ses performances, mais aussi de nuire à la sociabilité du groupe ; une sociabilité qui, comme on l'a vu, demande un relatif effacement des membres par rapport au groupe. Dans ces conditions, des tiraillements, des luttes intestines voient le jour : untel prend trop de place, un autre fait son dictateur. Le local peut également contribuer à frustrer ceux qui n'y travaillent pas beaucoup car, de toutes façons, il est impossible que tous mettent la main à la pâte en même temps et tout le temps d'une part et, d'autre part, l'adhésion à un groupe, *a fortiori* s'il est sportif, n'implique pas ou ne sous-entend pas qu'on doive nécessairement y travailler matériellement (rénovation, ménage, etc.).

Pour beaucoup de membres, travailler ou participer veut dire entreprendre des activités moins visibles ou moins durables, l'organisation d'un souper ou d'un tournoi par exemple, des activités qu'on peut oublier puisqu'elles sont éphémères malgré leur succès et malgré le fait que l'organisateur puisse en retirer une bonne réputation. À l'inverse, celui qui se dit ou est reconnu comme maître d'œuvre d'un local jouit d'une renommée du fait que son travail soit palpable, visible et présent chaque fois qu'on se rend au local. Il risque d'en résulter des tensions. L'association a donc la tâche délicate, mais qui semble souvent réussie d'après les témoignages recueillis, de concilier une conception centrifuge de la sociabilité (les membres qui engendrent de la sociabilité par leurs actes) et une conception centripète de la

---

5. L'association devient source d'une distinction sociale qui supprime celle, traditionnelle, qui vient du type d'occupation. « Le travail se hiérarchise en fonction du loisir et non l'inverse. Nous avons, de même, l'impression qu'un changement s'est produit chez les héros de la classe ouvrière. Il y a une génération, c'étaient des héros de production, qui amenaient leur prestige avec eux hors de l'usine [...] Pour l'ouvrier d'aujourd'hui, les symboles compétitifs de prestige sont ses produits de consommation de base, le grand écran de Hollywood et le petit écran de la télévision. En outre, il peut amener à l'intérieur de l'usine le "rang social" qu'il acquiert dans le monde brillant de l'extérieur [...] » (D. RIESMAN, 1964 : 96-97).

sociabilité (les membres sont imprégnés de l'ambiance conviviale et ainsi la consolident).

\*  
\*            \*

Lorsque les *leisure-men* adhèrent à un club quelconque, soit en vue d'un projet commun, soit pour pratiquer un loisir impraticable autrement, soit encore simplement pour parler entre eux, deux logiques entrent en action. La première tient à leur désir collectif de capitaliser sur le potentiel du groupe en tant que tel afin d'atteindre des objectifs (ludiques, politiques, de participation, d'entraide, etc.) hors d'atteinte d'une autre manière. Le regroupement est alors la *vis motrix* permettant d'accéder à de nouvelles fins. L'association est comme tournée vers l'extérieur et trouve son sens au fur et à mesure de ses réalisations. Nous avons utilisé le concept de sociabilité efficiente pour témoigner de cette logique.

L'autre logique fait entrer la volonté individuelle d'association dans l'engrenage de la sociabilité finale en posant le groupe comme horizon et les rapports amicaux comme fin. C'est le groupe rassembleur, celui qui permet à chacun de gagner quelque chose du fait de l'identité et de la reconnaissance qu'il reçoit en échange non pas seulement de ses apports (travail associatif ou expertise de loisir), mais aussi — et peut-être surtout — de sa philanthropie, de son état d'esprit réceptif et ouvert à la sociabilité. Un peu comme si par l'intermédiaire de l'association, ces hommes pouvaient donner libre cours à leur désir de partager quelque chose de façon relativement gratuite, c'est-à-dire sans être pris dans un réseau parental plus ou moins obligatoire ni dans un cadre de travail plus ou moins contraignant. Et en ce sens, il est compréhensible que ce soit les associations spécialisées qui suscitent le plus de sociabilité efficiente puisqu'elles permettent aux membres, sous le couvert de la griserie inhérente à la pratique de telle ou telle activité ludico-sportive, de se dépenser pour autrui (et en même temps pour soi) dans un cadre qui n'a rien de nécessaire.

Qu'on jase entre amis, qu'on se rencontre, qu'on joue, qu'on «prenne des consommations» ou qu'on organise des activités (de financement ou autres), la vie associative offre au regard de l'observateur étranger un spectacle de convivialité surprenant. Évidemment, diront d'aucuns, la présence de la parenté au sein de l'association favorise cet état de choses. C'est vrai, sauf que cette fois la parenté n'évolue pas dans son cadre propre; elle se situe dans un cadre privé-collectif où la symbolique de la reconnaissance (identité) vient davantage de l'agir (travail, organisation, engagement, etc.) ou des attitudes des membres (réceptivité, partage, plaisir d'être ensemble, oubli de soi, etc.) que de leur origine.

Cet esprit d'entraide et de compagnonnage hors du milieu de travail peut se comprendre à la lumière d'un renversement dans le rapport travail-loisir. On est passé, le Québec n'échappant pas aux tendances occidentales, de l'opposition struc-

turelle: gros travail — petit loisir de la société industrielle à l'opposition petit travail — gros loisir de la société postindustrielle (contrairement à ce que les futurologues d'allégeance tofflérienne envisageaient il y a vingt ans) sans que la synthèse, la réconciliation entre les deux (bon travail - bon loisir) n'ait eu massivement lieu. Toutefois, dans l'univers expansé du loisir contemporain se développent malgré tout des organisations qui permettent à des gens non seulement de se détourner du suivisme moutonnier (BAUDRILLARD, 1970) que déclenchent les modes, mais aussi de conserver le sens du bel ouvrage, pour parler comme VEBLEN. C'est l'association masculine de loisir. Elle donne la possibilité à des hommes de trouver dans le « travail associatif » une certaine passion dans un contexte de connivence et de jeu, contexte qui nécessite une relative planification, c'est vrai, mais une planification qui ne vient pas d'ailleurs ni d'autrui<sup>6</sup>.

Reste à savoir jusqu'à quel point chacune de ces diverses associations représente une nouvelle forme d'individualisme, au sens où elles seraient devenues fatales, c'est-à-dire ne constituerait plus simplement un lieu d'expression pour les membres, mais pratiquement leur unique mode de définition de soi dans le monde. Du reste, si l'individualisme contemporain tel qu'on l'envisage généralement et qu'on dit endémique (LASCH, LIPOVETSKY, etc.) renvoie au repli sur eux-mêmes des individus (de manière narcissique ou autrement), et si en même temps le mouvement associationniste tend à devenir un phénomène de masse, la question se pose de savoir comment toutes ces associations, bulles de sociabilité ou réseaux communautaires, pourront allier esprit de coterie et esprit civique.

David ROMPRÉ

*Cégep Beauce-Appalaches.*

---

6. Il faut dire toutefois que ces associations ne sont pas complètement coupées des grandes tendances qui façonnent les mentalités et les pratiques contemporaines. Par exemple, l'univers des associations masculines, comme celui de la taverne, a commencé à tolérer la présence et la participation des femmes (presque toujours les épouses).

## ANNEXE 1

*Notre échantillon*

| Informateurs<br>matricule | Association                        |                  | Villes       |
|---------------------------|------------------------------------|------------------|--------------|
|                           | nom                                | type             |              |
| 1                         | Corporation de la vieille pulperie | générale         | Chicoutimi   |
| 2                         | Chevaliers de Colomb               | multifonctionnel | Jonquière    |
| 3                         | Club des 11                        | spécialisée      | Jonquière    |
| 4                         | Association récréative du CN       | générale         | Jonquière    |
| 5                         | Dégustateurs de vin                | spécialisée      | Chicoutimi   |
| 6                         | Aramis                             | multifonctionnel | Jonquière    |
| 7                         | Club des retraités de l'Alcan      | générale         | Jonquière    |
| 8                         | Club des retraités de Price        | générale         | Jonquière    |
| 9                         | Chevaliers de Colomb               | multifonctionnel | Jonquière    |
| 10                        | Moose                              | multifonctionnel | Jonquière    |
| 11                        | Élans                              | multifonctionnel | Jonquière    |
| 12                        | Club des retraités du CN           | générale         | Jonquière    |
| 13                        | Club des retraités de l'Alcan      | générale         | Jonquière    |
| 14                        | Club des 11                        | spécialisée      | Jonquière    |
| 15                        | Vignerons de Saint-Vincent         | spécialisée      | Chicoutimi   |
| 16                        | Lions                              | multifonctionnel | Jonquière    |
| 17                        | Club des retraités de Price        | générale         | Jonquière    |
| 18                        | Élans                              | multifonctionnel | Jonquière    |
| 19                        | Élans                              | multifonctionnel | Jonquière    |
| 20                        | Chorale Aquilon                    | spécialisée      | Alma         |
| 21                        | Chevaliers de Colomb               | multifonctionnel | Alma         |
| 22                        | Élans                              | multifonctionnel | Alma         |
| 23                        | Lions                              | multifonctionnel | Alma         |
| 24                        | Club de dards                      | spécialisée      | Alma         |
| 25                        | Club Optimiste                     | multifonctionnel | Alma         |
| 26                        | Club Richelieu                     | multifonctionnel | Alma         |
| 27                        | Lions                              | multifonctionnel | La Baie      |
| 28                        | —                                  | multifonctionnel | Chicoutimi   |
| 29                        | Chœur Saint-Alexis                 | spécialisée      | La Baie      |
| 30                        | Ligue de quilles                   | spécialisée      | Chicoutimi   |
| 31                        | Légion canadienne                  | générale         | La Baie      |
| 32                        | Club de photo                      | spécialisée      | La Baie      |
| 33                        | Lions                              | multifonctionnel | Chicoutimi   |
| 34                        | Club de scrabble                   | spécialisée      | Chicoutimi   |
| 35                        | Association de chasse et pêche     | générale         | Chicoutimi   |
| 36                        | Club récréatif Parc de la Colline  | générale         | Chicoutimi   |
| 37                        | Club de tennis                     | spécialisée      | Jonquière    |
| 38                        | Club de quilles d'Arvida           | spécialisée      | Jonquière    |
| 39                        | Club canin du Fjord                | spécialisée      | Chicoutimi   |
| 40                        | Club social Alcan                  | générale         | Saint-Gédéon |
| 41                        | Club Dynamo                        | générale         | Saint-Gédéon |
| 42                        | Club Le grand Large                | spécialisée      | Saint-Gédéon |
| 43                        | Club de la direction, Alcan        | générale         | Saint-Gédéon |
| 44                        | Atelier de danse sociale           | spécialisée      | Jonquière    |
| 45                        | Association des scouts et guides   | multifonctionnel | Chicoutimi   |
| 46                        | Comité d'environnement             | multifonctionnel | Chicoutimi   |
| 47                        | Association de chasse et pêche     | générale         | Chicoutimi   |
| 48                        | Association de chasse et pêche     | générale         | Chicoutimi   |
| 49                        | Club de golf                       | spécialisée      | Jonquière    |

## ANNEXE 2

*Activités des associations*

| Associations                          |  |
|---------------------------------------|--|
| Nom                                   | Activités  |
| 1. Corporation de la vieille pulperie | gestion du site historique, musée  |
| 2. Chevaliers de Colomb               | veillées, soupers, tournois (cartes, billard), collectes de fonds pour les handicapés et pour les pauvres, Noël communautaire, pastorale paroissiale   |
| 3. Club des 11                        | création puis entretien d'un terrain de balle-lente, ligues et tournois de balle-lente   |
| 4. Association récréative du CN       | poches, dards, <i>shuffle board</i> , soupers, soirées   |
| 5. Dégustateurs de vin                | repas-dégustation au restaurant  |
| 6. Aramis                             | promotion du sport amateur provincial, aide aux handicapés, pochés, dards, cartes, billard   |
| 7. Club des retraités de l'Alcan      | club mixte, cartes, dards, pochés, danse sociale, voyages (5 ou 6 par an), pique-niques, soirées, soupers du temps des fêtes, location de la salle au public pour réceptions après mariages, funérailles, etc. |
| 8. Club des retraités de Price        | mixte, ouvert aux membres associés, local: chalet au lac Kénogami, quilles, curling, danse, pétanque, cartes, bingo, pochés, soupers   |
| 9. Chevaliers de Colomb               | voir n° 2  |
| 10. Moose                             | dards, pochés, baseball, billard, cartes, veillées mixtes, œuvres: collectes pour handicapés, maladies du rein, fêtes bénéfiques, vente de chocolat  |
| 11. Élans                             | aide à l'enfance «inadaptée», prières, Les Dames de la Pourpre royale (loge féminine), ligue de quilles, pochés, cartes, soirées, tournois annuels (balle, curling, dards), rencontres inter-loges, ringuette  |
| 12. Club des retraités du CN          | voir n° 4  |
| 13. Club des retraités de l'Alcan     | voir n° 7  |
| 14. Club des 11                       | voir n° 3  |
| 15. Vignerons de Saint-Vincent        | repas gastronomiques, soirées dansantes  |
| 16. Lions                             | soupers, levées de fonds, services à la communauté, voyages  |
| 17. Club des retraités de Price       | voir n° 8  |
| 18. Élans                             | voir n° 11   |
| 19. Élans                             | voir n° 11   |
| 20. Chorale Aquilon                   | pratiques, concerts, voyages, galas, brunches-bénéfices  |
| 21. Chevaliers de Colomb              | voir n° 2  |
| 22. Élans                             | voir n° 11   |



| Associations                          |   |
|---------------------------------------|---|
| Nom                                   | Activités   |
| 23. Lions                             | voir n° 16  |
| 24. Club de dards                     | compétitions, tournois inter-ligues, parties  |
| 25. Club Optimiste                    | quilles, soupers, aide à la jeunesse, galas   |
| 26. Club Richelieu                    | soupers, promotion de langue française, aide financière contre la fibrose kystique, rendez-vous d'affaires                            |
| 27. Lions                             | voir n° 16  |
| 28. —                                 |   |
| 29. Chœur Saint-Alexis                | pratiques, chant dominical, concerts, voyages, quilles  |
| 30. Quilles                           | ligue, tournois   |
| 31. Légion canadienne                 | aide aux vétérans, dards, poches, billard, brunches, fêtes diverses   |
| 32. Club de photo                     | échanges d'informations, conférences, laboratoire commun, services pour autres groupes  |
| 33. Lions                             | voir n° 16  |
| 34. Club de scrabble                  | parties, tournois   |
| 35. Association de chasse et pêche    | soupers, formation, conférences, soirées de films, «Expo-Nature», champ de tir  |
| 36. Club récréatif Parc de la Colline | ligues de dards, bar, billard, cartes, «épluchette», fêtes, participation au carnaval   |
| 37. Club de tennis                    | matches, tournois, cours, «5 à 7», fêtes  |
| 38. Club de quilles d'Arvida          | voir n° 30  |
| 39. Club canin du Fjord               | dressage, cours de dressage, expositions canines, kiosques d'information, visites dans foyers de personnes âgées, fêtes, compétitions |
| 40. Club social Alcan                 | camping (au bord du lac Saint-Jean), soupers, voyages   |
| 41. Club Dynamo                       | section du club de la Division Centrale électrique, Alcan, camping-plage (Lac Saint-Jean, Saint-Gédéon), tennis, activités d'hiver    |
| 42. Club Le grand Large               | camping, catamaran  |
| 43. Club de la direction, Alcan       | réservés aux contremaîtres de l'Alcan, camping (roulottes), danse, fêtes, «épluchette», volley-ball, baignades                        |
| 44. Atelier de danse sociale          | cours de danse  |
| 45. Association des scouts et guides  | formation, encadrement des jeunes, expéditions  |
| 46. Comité d'environnement            | conscientisation, pressions, formation  |
| 47. Association de chasse et pêche    | voir n° 35  |
| 48. Association de chasse et pêche    | voir n° 35  |
| 49. Club de golf                      | tournois, cours, fêtes  |

## BIBLIOGRAPHIE

- AGULHON, Maurice, «La sociabilité, la sociologie et l'histoire», *L'arc*, 65: 76-84.  
1976
- BAUDRILLARD, Jean, *La société de consommation*, Paris, Gallimard.  
1970
- BONNY, Yves, «Réflexions sur l'individualisme», *Société*, 3: 125-157.  
1988
- BOSSERMAN, Philippe, «The division of labor and leisure in modern society: a new form of solidarity»,  
1980 *Loisir et Société*, III, 1: 33-45.
- DUMAZEDIER, Joffre, «Pour un renouveau de la recherche en sciences sociales du loisir», *Loisir et Société*,  
1990 XIII, 1: 63-76.
- FORTIN, Andrée et David ROMPRÉ, *Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, Dépar-  
1991 tement de sociologie, Université Laval.
- FORTIN, Andrée, «Du voisinage à la communauté?», *Cahiers de recherche sociologique*, VI, 2: 147-159.  
1988
- FORTIN, Andrée et al., *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité d'hier à demain*, Montréal, Saint-  
1987 Martin.
- FORTIN, Andrée, *Le Rézo, essai sur les coopératives d'alimentation saine au Québec*, Québec, I.Q.R.C.  
1985
- FORTIN, Andrée, «La participation des comités de citoyens au mouvement communautaire», dans:  
1991 Jacques T. GODBOUT (dir.), *La participation politique*, Québec, I.Q.R.C., 219-250.
- GODBOUT, Jacques T., «Le retour du social», dans: Roger LEVASSEUR (dir.), *De la sociabilité: spécificité  
1990 et mutations*, Montréal, Boréal, 210-230.
- GUAY, Donald et Roger BOILEAU, «Sport et plein air, témoins d'une culture corporelle en mutation»,  
1986 dans: Jean-Paul BAILLARGEON (dir.), *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre  
image de nous-mêmes*, Québec, I.Q.R.C., 319-342.
- HAMEL, Pierre, «Les mouvements sociaux et le retour de l'individualisme», dans Roger LEVASSEUR:  
1990 (dir.), *De la sociabilité: spécificités et mutations*, Montréal, Boréal, 249-268.
- LANGLOIS, Simon, «L'univers des aspirations des familles québécoises: 1959, 1977», *Recherches  
1982 sociographiques*, XXIII, 3: 227-252.
- LANGLOIS, Simon et al., *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, I.Q.R.C.  
1990
- LASCH, Christopher, *Le complexe de Narcisse*, Paris, Laffont, traduit de *The Culture of Narcissism.  
1981 American Life in an age of diminishing expectations*, 1979. (Libertés 2000.)
- LEVASSEUR, Roger et Raymond BOULANGER, «La dynamique des associations au Québec: démographie et  
1990 morphologie, 1942-1981», dans: BRAULT, Marie-Marthe T. et Lise SAINT-JEAN (dirs),  
*entraide et associations*, I.Q.R.C., 153-179. (Questions de culture, 16.)
- LIPOVETSKY, Gilles, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard. (Folio /  
1983 Essais.)
- MAUSS, Marcel, «L'essai sur le don», dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF., 145-279.  
1950
- RIESMAN, David, *L'abondance, à quoi bon?*, traduit de *Abundance for What?*, 1964, Paris, Laffont.  
1969 (Le monde qui se fait.)

SIMMEL, GEORG, «The sociology of sociability», *American Journal of Sociology*, LV, 2: 254-261.  
1949

WIREMAN, Peggy, *Urban neighborhoods. Networks and family*, New York, Lexington Books  
1984